

**Communiqué de  
presse**



**Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication,  
salue la découverte archéologique réalisée par l'INRAP  
dans les sous-sols d'une enseigne parisienne (2<sup>e</sup> arr.)**

**Contact presse**

Délégation à l'information et à la communication  
01 40 15 38 80  
service-presse@culture.gouv.fr

**Toute l'actualité du ministère de la Culture  
et de la Communication**

[culturecommunication.gouv.fr](http://culturecommunication.gouv.fr)

[facebook.com/ministere.culture.communication](https://facebook.com/ministere.culture.communication)

[twitter.com/MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, s'est rendue lundi 2 mars sur le chantier de fouilles conduit par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) dans les sous-sols du magasin Monoprix de Réaumur-Sébastopol (Paris, 2<sup>e</sup> arrondissement).

Dans le cadre d'une fouille archéologique préventive, préalable aux travaux d'aménagement des niveaux inférieurs du magasin, les archéologues ont mis au jour des fosses communes contenant environ 200 squelettes en très bon état de conservation. Ces inhumations sur l'emplacement de l'hôpital de la Trinité, en activité du Moyen Âge à l'époque moderne, semblent liées à une crise de mortalité que les chercheurs vont s'employer à dater et à comprendre.

Cette découverte souligne le rôle majeur de l'archéologie préventive qui, tout en prenant en compte les contraintes des opérations d'aménagement, permet de faire avancer la connaissance historique. Avec cette fouille, c'est l'histoire de Paris, de la santé publique et des pratiques médicales et funéraires qui pourra progresser.

La ministre de la Culture et de la Communication tient à féliciter particulièrement les équipes de l'INRAP, opérateur national de l'archéologie préventive et acteur majeur du secteur, tant pour les fouilles que pour les indispensables travaux d'étude et de recherche qui les accompagnent.

La ministre est particulièrement attentive à la situation de l'archéologie préventive en France. Le futur projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine améliorera la régulation du secteur et renforcera la qualité scientifique des travaux.

En outre, la mission confiée par le Premier ministre à la députée Martine Faure, sur le service public de l'archéologie préventive, a pour objectif de disposer de propositions d'améliorations complémentaires afin de répondre aux enjeux du secteur.

Paris, le 2 mars 2015